



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Modernisation de la marine de guerre chinoise

Question écrite n° 25761

Texte de la question

M. Nicolas Dupont-Aignan appelle l'attention de Mme la ministre des armées sur l'accélération de la modernisation de la marine de guerre chinoise, la politique du fait accompli de Pékin en mer de Chine du sud et l'expansion de son rayon d'action vers les océans Pacifique et Indien entraînant un ordre maritime de plus en plus instable. En effet, pour les autres nations et les grandes puissances présentes dans la zone indo-pacifique - États-Unis, Japon, Inde, Australie, France -, défendre la liberté de navigation est en train de devenir un enjeu stratégique majeur en raison de l'importance des lignes de communications et d'approvisionnements maritimes reliant cette zone au reste du monde. À ce titre, compte tenu de ses nombreux territoires ultra-marins dans cette zone, la France se doit de maintenir une présence navale capable de dissuader toute menace à notre sécurité. En effet, au-delà de la piraterie, l'objectif régional est désormais de lutter contre le développement d'activités criminelles d'ampleur liées à la montée des trafics de drogue, de personnes, d'armes, ainsi que du développement de la pêche illicite par des délinquants de plus en plus violents. À cela se superposent les tensions sur les frontières maritimes entre la Chine et certains pays de l'ASEAN, ainsi que la rivalité stratégique montante entre l'Inde puissance tutélaire de l'océan Indien et la Chine qui y déploie son importante marine de guerre et ses forces paramilitaires, sortes de « milices maritimes » embarquées sur des bâtiments de pêche qui viennent en appont de ses garde-côtes envoyés en opération dans des zones contestées. Cette compétition de puissances englobe également les États-Unis, dont la marine se heurte de plus en plus à l'expansionnisme maritime et aux stratégies anti-accès des forces aéromaritimes de l'APL. Enfin, le Japon, la Corée, l'Inde et l'Australie, se sentent menacés par la mise en œuvre de la route de la soie chinoise. Cette situation de plus en plus à risques impose, dès à présent, un renforcement du nombre de navires de guerre de la marine nationale et de leur armement afin de pouvoir défendre, en toute indépendance et avec une réelle chance de succès, nos ressortissants et nos possessions territoriales. Aussi, compte tenu du sous-dimensionnement manifeste des capacités navales françaises, il lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour augmenter très rapidement le nombre de *destroyers*, de frégates et de sous-marins d'attaque face à la montée des risques de conflit dans cette partie du monde.

Texte de la réponse

Le format de la marine nationale est issu des travaux d'élaboration de la loi de programmation militaire (LPM) pour les années 2019-2025. Celle-ci vise à disposer d'un modèle d'armée complet et équilibré et notamment de 15 frégates de premier rang. La terminologie de l'OTAN répartit ces bâtiments entre les catégories de croiseur, destroyer et frégate, du plus lourd au plus léger. De son côté, la marine nationale n'utilise que le terme de frégate, alors que certains de ses navires, de par leurs caractéristiques et leur tonnage, font partie de la gamme des destroyers de l'OTAN. C'est le cas en particulier des frégates de défense aérienne (FDA) Horizon ou des frégates multi-missions (FREMM). Dotées de moyens de détection performants, et d'armes précises et variées, elles sont capables de se déployer sur toutes les mers du monde et d'agir dans tous les domaines de lutte (antiaérien, antisurface et anti-sous-marin). Modernes et armées par des équipages compétents et entraînés, elles démontrent au quotidien un excellent niveau de performances opérationnelles. La France est également le

seul pays membre de l'Union européenne à disposer d'un véritable porte-avions à catapultes et brins d'arrêts, mettant en œuvre un groupe aérien puissant au sein d'un groupe aéronaval complet. Sa capacité à se déployer loin et longtemps, y compris dans la zone indopacifique comme ce fut le cas en 2019, renforce considérablement les moyens nationaux de projection de puissance. Enfin, la France a entamé le renouvellement de ses sous-marins d'attaque avec le programme Barracuda, dont le premier des six exemplaires est prévu d'être livré cette année. Ainsi, alors que nous observons un effort important des pays de la zone indopacifique en faveur de leur marine, la France se dote, elle aussi, des moyens lui permettant de rester une puissance influente partout où ses intérêts sont en jeu.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Dupont-Aignan](#)

Circonscription : Essonne (8^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25761

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : [Armées](#)

Ministère attributaire : [Armées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 janvier 2020](#), page 150

Réponse publiée au JO le : [9 juin 2020](#), page 4032